

COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL Du 29 mars 2011 à 18 h

Présents : Gérard BERGER, *Président*, Michel RICHARD, Henri ANTHONIOZ, Hervé MONNET, Bernard GUILLAUME, Roger GAILLARD, J.Paul BAUD, Michel BAUD, J.Claude MORAND, Guillaume VULLIEZ, Sylvie HENNEBIQUE, Christophe REQUET, Gérard THILLIER ; Gilbert GALLAY,

Excusée : Odile Muller

Pouvoirs : Jean François Muffat a donné procuration à Roger Gaillard.

Henri-Victor Tournier a donné procuration à Gérard Thillier

Compte rendu de la séance précédente : approuvé à l'unanimité.

1. Service de collecte et traitement des déchets

- **Commission déchets** : Monsieur le Président présente les travaux de la commission « déchets », portant sur :
 - ✓ L'évolution des collectes compte tenu des Points d'Apport Volontaires (PAV)
 - ✓ L'organisation des collectes en périodes de fêtes de fin d'année
 - ✓ Le bilan des collectes en porte à porte de « tri sélectif »
 - ✓ Le rapport de l'ambassadrice du tri
 - ✓ la déchèterie du Couard à réorganiser
 - ✓ le règlement de collecte à finaliserTous ces points font l'objet d'une réflexion par la commission déchets, et seront portés devant le comité syndical dès qu'ils seront totalement étudiés.
- **Rapport sur la qualité du service public des Ordures**: Monsieur le Président présente le rapport établi par les services portant sur les volumes et les prix du service, (rapport SINDRA). Approbation à l'unanimité
- **Convention Ecofolio** : L'éco-organisme « Ecofolio » a été créé pour le reversement aux collectivités d'une Eco-contribution pour les papiers graphiques, acquittée par les opérateurs responsables de leur mise sur le marché. Un projet d'avenant à la convention signée le 14 mars 2008 est présenté, visant à porter le taux conventionnel de présence de folio recyclable à 50 %. Accord du comité syndical à l'unanimité.
- **Acquisition de matériels et véhicules** : Faisant suite à la réflexion de la commission déchets concernant les collectes, le Pdt demande l'avis favorable du comité syndical pour l'acquisition d'un camion à châssis mi-long, équipé d'une grue et d'un système « amplirol ». Accord à l'unanimité. Le Président est autorisé à lancer la consultation par voie d'appel d'offres ouvert.
- **Dialogue compétitif pour l'acquisition d'un véhicule spécifique pour la collecte des déchets d'Avoriaz** : Les candidats ont été reçus pour présenter leurs solutions techniques. Ils déposer leur solution définitive et leur prix avant le 11 avril – 12 h. la CAO se réunira le même jour à 14 h.

2. Service de l'assainissement

- **Rapport sur le prix et la qualité du service Assainissement (RPOS-AC)**: Ce rapport est soumis aux élus, et commenté par le directeur des services techniques. Rapport adopté à l'unanimité.
- **Information sur le résultat de la CAO pour le SDAEP** : Monsieur le Président présente le rapport de la CAO à savoir :
 - ✓ Lot 1 « Etude diagnostique » attribué à RDA-PROFIL ETUDES - IDE pour 185 207.80 € HT
 - ✓ Lot 2 « Plans de récolement » attribué à CICL pour 192 186.50 € HT
- **Participation des communes aux frais du SDAEP** : les cabinets retenus ont établi une répartition des frais imputables à chaque commune. Un tableau récapitulatif est présenté, compte tenu des subventions attendues de la part de l'Agence de l'Eau et du conseil général.

SDAEP LOT 1 ETUDE DIAGNOSTIQUE DES RESEAUX					
Marché RDA-PROFIL ETUDES-IDE			185 207,80 €	HT	
Communes	% par commune	Montant travaux HT par commune	Subv Agence 50 %	Subv Conseil general 20 % du solde	Reste à la charge des communes sous réserve du décompte définitif
ESSERT ROMAND	6,14	11 380,68	5 690,34	1 138,07	4 552,27
LA BAUME	5,16	9 551,93	4 775,97	955,19	3 820,77
LA BIOT	7,05	13 064,88	6 532,44	1 306,49	5 225,95
LA FORCLAZ	4,73	8 752,56	4 376,28	875,26	3 501,02
LA COTE D'ARBROZ	5,67	10 495,68	5 247,84	1 049,57	4 198,27
LA VERNAZ	5,74	10 633,18	5 316,59	1 063,32	4 253,27
LES GETS	20,81	38 546,93	19 273,47	3 854,69	15 418,77
MONTRIOND	12,23	22 656,31	11 328,16	2 265,63	9 062,52
MORZINE	16,34	30 263,81	15 131,91	3 026,38	12 105,52
S. JEAN D'AULPS	12,01	22 240,06	11 120,03	2 224,01	8 896,02
SEYTROUX	4,12	7 621,78	3 810,89	762,18	3 048,71
	100,00	185 207,80	92 603,90	18 520,78	74 083,12

LOT 2 - PLAN DE
RECOLEMENT DU
SDAEP

COMMUNE	% PAR COMMUNE	CICL MONTANTS HT	MONTANT PREVISIONNEL HT PAR COMMUNE SUBVENTION DEDUITE
ESSERT-ROMAND	4,10	7 879,65	3 939,82
LA BAUME	2,80	5 381,22	2 690,61
LE BIOT	7,10	13 645,24	6 822,63
LA FORCLAZ	2,20	4 228,10	2 114,06
LA COTE D'ARBROZ	3,00	5 765,59	2 882,80
LA VERNAZ	3,40	6 534,34	3 267,17
LES GETS	3,70	45 548,20	22 774,11
MONTRIOND	9,10	17 488,97	8 744,49
MORZINE	8,90	55 541,90	27 770,95
S-JEAN D'AULPS	10,30	19 795,21	9 897,61
SEYTROUX	5,40	10 378,07	5 189,04
TOTAL	100,00	192 186,50	96 093,29

Ces états de répartition sont adoptés à l'unanimité.

Il est décidé de répartir les appels de participation sur 3 ans, avec régularisation sur la 3^e échéance en fonction du montant du décompte définitif.

- SPANC : l'enquête publique du SPANC se déroulera du 11 avril au 13 mai 2011. Les dossiers d'enquête sont remis aux représentants des communes.

3. Ressources humaines :

- Création de poste de technicien principal 1^e classe. Monsieur le Président expose qu'il y a lieu de créer un poste de technicien principal 1^e classe, au service « déchets », suite à la parution du décret 2010-1357 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux. Ce changement de grade ne change pas l'indice de l'agent. Accord à l'unanimité.
- Pass 74 : Une convention est proposée par le CDG 74 dans le cadre de l'action sociale prévue par les lois du 13/9/83, 26/01/84 et 19/02/07, permettant de disposer de prestations et services sur mesure. Considérant qu'aucune commune du Sivom n'adhère actuellement à cette formule, il est décidé de reporter la question à une date ultérieure.

4. Affaires financières

Pour le vote des CA, Monsieur Anthonioz est désigné en qualité de Président de séance,

- **CA 2010 - budget PRINCIPAL & affectation du résultat : Accord à l'unanimité**

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	2 201 287,24 €	
Resultat antérieur	- €	
TOTAL	2 201 287,24 €	
Recettes de fonctionnement	2 762 873,02 €	
Resultat antérieur (fin 2009)	240 236,59 €	
TOTAL	3 003 109,61 €	
Résultat de fonctionnement :	Excédent :	801 822,37 €

INVESTISSEMENT

Dépenses d'Investissement	231 337,21 €	
Resultat antérieur (fin 2008)		
TOTAL	231 337,21 €	
Recettes d'Investissement	514 710,71 €	
Resultat antérieur	291 657,68 €	
TOTAL	806 368,39 €	
Résultat d'investissement :	Excédent :	575 031,18 €

Résultat global	Excédent :	1 376 853,55 €
-----------------	------------	-----------------------

restes à réaliser	Déficit	- 768 206,66 €
-------------------	---------	----------------

AFFECTATION DU RESULTAT	Réserves :	
104 réhabilitation du Couard		14 350,00 €
105 déchetterie Gets		15 400,00 €
106 quai de transf Avz		565 000,00 €
20 protection berges		15 000,00 €
Total		609 750,00 €
	Excédent de Fonctionnement à reporter en 2011	192 072,37 €

- **CA 2010 Assainissement collectif & ressource en eau, et affectation du résultat : accord à l'unanimité**

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	1 183 146,26 €	
TOTAL	1 183 146,26 €	
Recettes de fonctionnement	2 725 482,23 €	
Résultat antérieur	583 994,93 €	
TOTAL	3 309 477,16 €	
Résultat de fonctionnement :	Excédent :	2 126 330,90 €

INVESTISSEMENT

Dépenses d'Investissement	1 147 042,32 €	
Résultat antérieur	804 115,35 €	
TOTAL	1 951 157,67 €	
Recettes d'Investissement	2 318 352,02 €	
TOTAL	2 318 352,02 €	
Résultat d'investissement :	Excédent	367 194,35 €

Résultat global	Excédent	2 493 525,25 €
-----------------	----------	-----------------------

Restes à réaliser	Déficit	-	505 644,99 €
-------------------	---------	---	---------------------

Affectation du résultat (réserves)	103 - STEP		553 000,00 €
	203 - collecteur de Gets		322 000,00 €
	50 - Administration générale		25 000,00 €
	3 - Réseaux intercomm.		100 000,00 €
	Total		1 000 000,00 €
	Excédent de fonctionnement à reporter sur l'exercice 2011		1 126 330,90 €

- **CA 2010 – SPANC et affectation du résultat : Accord à l'unanimité**

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	57 857,00 €	
Résultat antérieur		
TOTAL	57 857,00 €	
Recettes de fonctionnement	64 203,81 €	
Résultat antérieur	58 591,95 €	
TOTAL	122 795,76 €	
Résultat de l'exercice (sans antérieur)	6 346,81 €	
Résultat de fonctionnement :	Excédent :	64 938,76 €

A reporter en totalité en section de fonctionnement 2011
puisqu'il n'y a pas de section d'investissement

- **TEOM 2011**

Si nous appliquons les mêmes taux que ceux de 2010, le montant du produit attendu sera de 1 824 849 € (+ 7 912 € par rapport à l'an passé) Considérant que les services apportés aux usagers sur chacun des trois secteurs seront en 2011 identiques à 2010, et sachant que notre budget est parfaitement équilibré en tenant compte de ce produit attendu, il n'est pas proposé d'augmentation des taux, les revalorisations des bases opérées par l'Etat étant suffisantes.

Les taux 2011 seront donc identiques à ceux de 2010 soit :

Morzine (village) et les Gets : 7.36 %

Avoriaz : 11.71 %

Accord à l'unanimité

• **Vote du BP 2011 – Principal**

Le montant total du budget de fonctionnement proposé au vote s'élève à 2 689 772.37 €

- Le montant 2010 s'élevait à 2 912 144.59 €, ce qui représente une différence de 222 372 €. La prévision 2011 tient donc compte des réalisations 2010, inférieures aux prévisions, en raison d'une gestion serrée. (réalisation 2010 = 2 201 287 €)

Les charges générales (011) : prévu en 2011 à hauteur de 1 136 570 € (au lieu de 1 353 117 € prévus en 2010) ce poste n'appelle pas d'observations particulières puisqu'il recouvre l'essentiel des frais courant nécessaires au bon fonctionnement de la structure

Les charges de personnel (012) Prévues à hauteur de 990 300 € (dont salaires des services d'assainissement collectif, et non collectif) l'estimation est supérieure de 2.86 % à la réalisation 2010.

- En recettes de fonctionnement, nous retrouvons :
 - Les recettes de déchèterie, le remboursement des frais de personnels par les budgets « assainissement collectif, » et « SPANC »
 - La redevance spéciale (total prévision : 292 000 €, alors que la réalisation 2010 était de 335 880 € mais il convient d'être prudents dans nos estimations, car les taux de fréquentation de l'hiver accusent une baisse en janvier et février)
 - La TEOM estimée à 1 824 000 € soit une augmentation d'environ 8 000 €

Les dépenses d'investissements 2011 s'élèvent à 824 724 € (dont 100 000 de capital de la dette) et sont :

- Pour les Ordures ménagères en général : camion-grue Amplirol et petit camion pour 300 000 €
- Véhicule spécifique pour la collecte d'Avz 450 000 € (dont 250 000 € virés depuis le prog. de la déchèterie d'Avz)
- Aménagements de la déchèterie du Couard pour 38 361 €
- L'installation de conteneurs enterrés pour Morzine et les Gets. Inscription d'un crédit de 170 000 €
- Ces projets nouveaux sont financés par :
 - o Le virement de la section de fonctionnement : 300 000 €
 - o Les amortissements : 94 650 €
 - o FCTVA : 13 500 €
 - o De l'excédent antérieur et des réserves.

Accord à l'unanimité

• **Vote du BP 2011 – Assainissement collectif et ressource en eau**

Le montant total du budget de fonctionnement proposé au vote s'élève à 4 013 000 €

Le montant total du budget 2010 s'élevait à 2 647 794 €, (différence de 1 365 206 €).

- L'ensemble des lignes de dépenses sont reconduites à l'identique, hormis :
 - « Electricité » qui passe de 167 000 € à 186 000 €. (hausse globale du prix)
 - « les produits pétroliers » (carburants et combustibles) hausse importante des prix que nous répercutons
 - Les études pour le SDAEP : compte tenu des conditions de l'appel d'offres et les frais annexes que cela occasionnera, nous prévoyons cette année un budget de 387 550 € pour cette nouvelle carte (en recettes, on retrouve participation et subventions)
 - Une nouvelle ligne comptable est ouverte pour la gestion des « collecteurs intercommunaux » sur laquelle nous inscrivons 75 000 €.
 - Fin 2010, les travaux de la nouvelle step ont fait l'objet d'une intégration comptable, (passent du statut de « travaux en cours » à « travaux finis ») et par conséquent, l'amortissement commence à s'effectuer. Ainsi le montant de la dotation aux amortissements passe de 62 000 € à 750 000 €.

Et enfin, un virement pour la section d'investissement est effectué à hauteur de 843 000 €.

En ce qui concerne la partie « recettes » de la section de fonctionnement, nous avons tenu compte d'une baisse de la fréquentation de cet hiver, et par conséquent, le montant de la prévision de recettes issues de la redevance d'assainissement baisse de 14 % (passe de 2 518 012 à 2 157 669 €)

Le total de la section d'investissement s'élève à 2 062 549 € :

- 30 000 € pour la station d'épuration : Surpresseur de rechange, pompes, transpalette, sondes
- 100 000 € pour auto-surveillance des réseaux intercommunaux.
- 12 891 € de logiciels (administration et services techniques)
- Remboursement du capital de la dette : 880 000 €
- Prise en compte de l'amortissement des subventions d'équipement pour 350 000 €)

Le financement des investissements 2011 sera assuré par du « prélèvement sur fonctionnement » et les dotations d'amortissement.

Accord à l'unanimité

• **Vote du BP 2011 – SPANC**

Le montant total du budget de fonctionnement proposé au vote s'élève à 89 438.76 €

Le montant total du budget 2010 s'élevait à 114 492 € (différence de 25 000 €). L'ensemble des crédits sont pratiquement reconduits à l'identique, hormis le poste « Honoraires Nicot » qui passe de 17 500 € à 6 000 € (car nous arrivons à la fin de son contrat) et les frais de contrôles budgétés pour 41 600 € en 2010, passent à 16 000 € en 2011.

Par ailleurs, nous avons prévu un crédit pour les frais de l'enquête publique, qui se déroulera du 11 avril au 13 mai.

Le crédit destiné à couvrir les annulations de titres est de 10 000 € au lieu de 15 000 € considérant que nous aurons moins d'annulations que précédemment (fichiers figés par l'enquête publique)

Accord à l'unanimité

5. Affaires diverses

- Rapport sur l'évolution des projets d'intercommunalité dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales : Monsieur le Président fait part des rencontres récentes organisées avec le cabinet KPMG. Le schéma évolue vers un territoire qui recouvrira le canton du Biot, plus Les Gets, et intégrera donc le territoire de la CCVA. Il n'est pas envisagé d'adjoindre la Vallée du Brévon à cette nouvelle structure. Quant aux compétences, elles sont en cours de discussion, sachant que la carte « tourisme » ne sera vraisemblablement pas incluse dans projet. Le scénario devra être finalisé et présenté fin 2011 aux services de l'Etat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 30.